



LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

www.le-monastier-sur-gazeille.net

Intermarché

contact

LE MONASTIER/GAZEILLE

Produits Bio
et Régionaux

Ouvert
7 jours/7

3 fois par jour,
livraison gratuite
au centre du Monastier
à partir de 25 € de commande*

PASSEZ COMMANDE AU 04 71 08 30 55 • www.ledriveintermarche.com

Vos produits livrés gratuitement au prix Intermarché

Rayon BOUCHERIE TRADITIONNELLE • Viande Fin Gras du Mézenc

à partir
du 15 février

Nouveau ! Clé minute à prix discount

*Livraison gratuite dans un rayon de 25 km pour un minimum de 80 € de commande.

AUBERGE LES ACACIAS

HÔTEL - RESTAURANT

Véronique GAILLARD
et Philippe ROUX

Tél. 04 71 08 38 11

1 Rd Pt des Acacias • 43150 Le Monastier/Gazelle
Fermé le mardi et le jeudi après-midi

Auvergne Ascenseurs

↑ ↓

Accessibilité
et confort

Z.I. de Bombes - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
www.auvergne-ascenseurs.com 04 71 57 53 69



sarl. FAURE

Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Zone Artisanale Le Pinet • 43150 Le Monastier-sur-Gazelle

Tél. 04 71 03 86 70 - Fax : 04 71 08 31 73

email : faureemmanuel@wanadoo.fr

Siret : 418 533 337 000 14

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation et E.H.P.A.D.



L'HORT DES MELLEVRINES

52 rue Saint Pierre

43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

Salle de kinésithérapie

MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES

SITE PANORAMIQUE

(agréé toutes caisses)

Ambiance familiale

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE

41 rue Saint-Pierre

Tél. 09 74 50 31 36

(prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi



Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr

VIGNE AU LEO

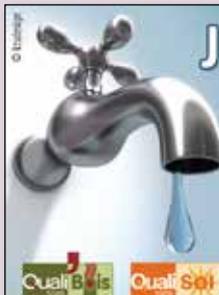
AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14

AB2R

Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

- > BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES
- > ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS
- > DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES, URBANISME
- > LOTISSEMENTS
- > RÉSEAUX SECS ET HUMIDES
- > VOIRIE / AMÉNAGEMENTS

180 av. des Estelles - ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 04 97 55 - Fax 04 71 57 17 84 contact@ab2r.fr

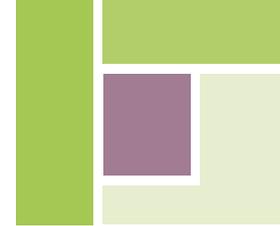


Jean-Pierre VALETTE

Chauffage - Plomberie - Zinguerie
Sanitaire - Energie solaire
Pompe à chaleur
Géothermie - Aérothermie - Bois

Avenue Laurent Eynac - 43150 Le Monastier/Gazelle

Tél. : 04 71 03 81 58



Editorial

Cette année 2015 qui s'achève restera très certainement gravée à jamais dans nos mémoires comme une année de grands bouleversements. Bouleversements sur le plan international avec des déplacements massifs de réfugiés fuyant la folie destructrice de fanatiques à qui on a laissé croire qu'ils pouvaient régner par la terreur. Bouleversements sur le plan national avec des attentats meurtriers qui ont ébranlé toute la nation et mis en évidence notre grande vulnérabilité. Bouleversements enfin sur le plan des politiques territoriales avec des changements aussi radicaux que soudains qui auront très rapidement des impacts colossaux sur nos communes rurales et sur notre quotidien.

Sur le plan communal, cette année aura aussi été marquée par des changements importants, bien évidemment sans aucune commune mesure avec ceux précédemment évoqués. L'ouverture du Pôle Laurent Eynac fut à n'en pas douter le plus important. Ce projet qui a permis de réhabiliter un bâtiment stratégiquement situé constitue en effet une étape essentielle dans le processus de revitalisation de notre centre-bourg engagé en 2010 avec le début de la rénovation de la rue centrale. Grâce à ce pôle structurant, exemple de mutualisation et de collaboration entre partenaires privés et publics, notre commune dispose à présent d'un centre administratif où Mairie et Trésor Public peuvent collaborer de façon plus efficace, où notre personnel dispose de conditions de travail idéales et où les usagers peuvent être accueillis dans de bonnes conditions et bénéficier de services à la hauteur de leurs attentes. Elle dispose aussi d'une Maison de Santé qui permet de proposer aux habitants de notre territoire, en partenariat avec l'ensemble des professionnels de santé locaux et du Centre Médico-Social, une offre de soins adaptée et de grande qualité. Elle

dispose d'un Accueil de Loisirs intercommunal moderne qui mutualise ses locaux avec le Relais Assistantes Maternelles pour offrir aux parents un service de qualité. Elle dispose de logements neufs situés en plein centre ville et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elle dispose donc d'un pôle multi-activités qui contribue déjà à renforcer le Monastier dans son rôle de bourg-centre et dans sa fonction de catalyseur d'une dynamique territoriale. La modernisation indispensable de notre centre-ville et de nos infrastructures s'est aussi accompagnée d'autres réalisations dans de nombreux domaines : reconstruction du four de Meyzoux – démolition d'une maison à Granegoules dans le cadre d'une mesure de péril imminent et réhabilitation du site – reconstruction d'un mur de soutènement au Château de l'Herm - réfection de chemins ruraux à Granegoules et à la Borie - aménagement d'un lieu de stockage pour les associations au gymnase – changement des douches du gymnase et rénovation des vestiaires – achèvement des travaux de réhabilitation de l'ancien cimetière – changement de la porte principale de la salle des fêtes. Autant de travaux nécessaires qui contribuent à entretenir notre patrimoine et à rendre notre commune plus accueillante.

L'année qui s'annonce sera quant à elle marquée par le lancement de la deuxième tranche de l'aménagement de la rue centrale. Elle débutera dès le printemps par la réhabilitation du parking du Pôle Laurent Eynac qui permettra la création d'une dizaine de places supplémentaires, ainsi que par l'aménagement des abords de l'église Saint Jean. Elle se poursuivra à l'automne par la rénovation de la rue Saint Pierre, de la rue Saint Jean jusqu'à l'église, de la place de la Poste et de la rue Via Croze. La démolition de deux maisons rue Saint Pierre permettra au passage de créer cinq places de stationnement tandis que la

démolition d'une maison située rue Via Croze permettra d'en créer trois et aussi d'aménager un jardin pour les enfants de l'école maternelle et de la crèche voisines. D'autres chantiers seront bien évidemment menés à bien durant cette année : création de la « salle multi-activités de la Gazeille » au rez-de-jardin du Pôle Laurent Eynac – aménagement de vestiaires au stade municipal – mise en place d'un espace muséal dédié à Laurent Eynac, à la Transcévenole et à R.L. Stevenson et mise en valeur de notre patrimoine - réalisation d'un diagnostic sur l'état de l'église abbatiale - acquisition de matériel informatique pour nos deux écoles primaires – rénovation de l'aire de jeux du Chamasse – aménagement d'une réserve incendie au Villard – déplacement et restauration du Monument aux Morts – travaux de voirie - modernisation et révision globale de la signalétique. La liste n'est pas exhaustive, mais elle donne un rapide aperçu des principales réalisations programmées pour les mois à venir. 2016 sera pour terminer une année essentielle dans la mise en place des nouvelles régions ainsi que dans la préparation de la fusion des communautés de communes, deux changements majeurs pour nos collectivités qui seront très certainement les préambules à d'autres modifications toutes aussi importantes annoncées pour 2020.

Pour affronter les nouveaux défis qui nous attendent, nous avons choisi de collaborer et de mutualiser au lieu de rester seuls, nous avons aussi choisi d'anticiper et de continuer à aller de l'avant au lieu de subir. Unis par des valeurs communes héritées d'une histoire commune, nous serons plus forts pour traverser les épreuves et continuer, Ensemble vers l'Avenir, à construire le Monastier de demain. Pour terminer, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2016.

Michel Arcis,
Maire du Monastier-sur-Gazeille

Etat Civil année 2015

NAISSANCES

ARSAC Victor • 10 août
BOURBON-SALGUES Joseph, Léon • 16 octobre
COQUISART Soline, Pauline, Gabrielle • 22 mars
GASTEL Gabin • 7 mars
JEAN-BAPTISTE Esaïe • 18 février
JOURDAN Paul, Antoine, Théodore • 6 juillet
MASSON Louane, Clara • 29 avril
ROUX Salomé, Jade, Charline • 11 mars
VINCENT Anna • 22 août

MARIAGES

BOUQUET Arnaud et GELLET Léa, Charlotte • 11 juillet
COUTAREL Anthony, Guy et LALLAU Marie • 8 août
VINCENT Jérôme, Éric, Alain
et FAUCOUIT Laure, Géraldine • 3 octobre

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

ARCIS Adrien, Baptiste • 6 septembre
BESSE Pierre, Marius • 30 août
BONNEFOY Roger, Marie • 21 mars
BRUCHET Camille, Lucien • 29 juin
CHAMARD Jean, Louis • 17 décembre
GARCIA épouse CANU Josiane • 7 août
GARNAUD Aimé, René • 14 mai
MARTEL veuve FALGON Marcelle, Maria, Rosa • 31 mai
PASCAL veuve SURREL Octavie, Jeanine • 30 octobre
PRADIER Georges, Joseph • 27 juin
RIVET Auguste, Pierre, Régis • 13 octobre
ROCHE veuve MARTEL Marie-Louise, Denise • 14 juillet
ROME Pierre, Antoine, François • 26 juin

DÉCÈS

ACCASSARD veuve GERENTES Marie, Rose • 2 février
AVIT Veuve SURREL Glaudia, Marie • 1^{er} février
BAY Veuve FALCON Rosa, Germaine • 14 mai
BONNET Marie-Rose • 13 décembre
CHAIZE Albert, Jacques • 9 décembre
CHAUSSENDE veuve LIABEU Maria, Louisa, Victoria • 9 décembre
DELABRE Francine, Jeanne • 13 avril
EYRAUD Hippolyte, Marius • 2 juin
FEODORZUK Jean, Michel • 24 novembre
GENTES veuve GIRAUD Julia, Victorine • 25 janvier
GEVOLDE René • 6 janvier
GRAND Ferdinand • 11 juillet
ISSARTEL Gabriel, Adrien • 28 juin
LAC Pierre, Joseph • 6 mars
MACHABERT Marie, Louise, Virginie, Maria • 17 octobre
MALLET Jean • 14 mai
PIALLAT veuve CHALENDARD Jeanne, Marie, Fernande • 14 septembre
PRADES André, François, Auguste • 23 janvier
PRADIER Rosa, Augustine • 30 novembre
RAVEL veuve BREYSSE Marie-Rose • 3 décembre
RAVOUX veuve BARTHOMEUF Germaine • 13 décembre
REYNAUD veuve DUMONTEIL Simone • 4 novembre
ROBERT veuve EYRAUD Denise, Marie, Juliette • 8 avril
ROCHETTE Marcel, Hippolyte • 26 août
ROLLAND veuve SIGAUD Yvonne, Jeanne • 15 décembre
ROUX Louis, Robert • 9 juin
RUAT veuve MARTIN Roseline, Victorine • 21 septembre
SAGE épouse ESTEBAN Catherine, Aude • 18 mai
SAHUC Louis, Félix • 11 septembre
SOLEILHAC veuve AJASSE Henriette • 9 janvier
TESTUD Marcel, Maurice • 27 avril
VEY Louis, Antoine, Marie • 22 décembre

Passage à la TNT HD : êtes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD. Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD.



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

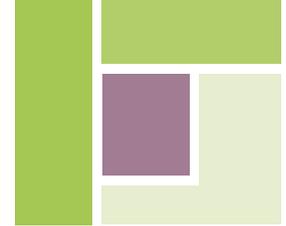
Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.



www.recevoirLaTNT.fr
0970 818 818
(prix d'un appel local)





Calendrier des Foires 2016

Mardi 19 Janvier	Foire	Place F. d'Estaing
Mardi 9 février	Foire du Mardi Gras	Place F. d'Estaing
Jeudi 17 mars	Marché et Concours agneaux	Marché aux bestiaux
Mardi 22 mars	Foire de Pâques	Quartier Saint Jean
Dimanche 10 avril	Marché et Concours petits veaux	Marché aux bestiaux
Jeudi 28 avril	Foire aux agnelles et béliers	Marché aux bestiaux
Mardi 3 Mai	Foire du 6 mai (Fleurs et plants)	Place F. d'Estaing
Mardi 21 Juin	Foire de la St Jean	Quartier Saint Jean
Mardi 19 Juillet	Foire	Place F. d'Estaing
Mardi 23 Août	Foire	Place F. d'Estaing
Dimanche 25 Septembre	Foire aux bovins et équins et concours de chevaux lourds	Place du Vallat
Mardi 25 Octobre	Foire de la Toussaint	Quartier Saint Jean
Mardi 22 Novembre	Foire	Place F. d'Estaing
Dimanche 4 Décembre	Marché de Noël (9h-18h)	Boulodrome
Mardi 20 Décembre	Foire de Noël	Place F. d'Estaing

- Tous les mardis matin : le Marché (primeurs, commerçants...), heures d'attribution des places pour les forains : de 7h à 8h.
- Les jeudis matin à 9h : Marché aux Ovins au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne).
- Les dimanches matin à 10h45 : Marché aux petits veaux au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne).
- Marché de Producteurs de Pays, Esplanade Stevenson, église Saint Jean, les jeudis du 7 juillet au 25 août de 17h à 19h30.



En période hivernale

• La commune demande aux habitants de ne pas utiliser de sel de déneigement sur les trottoirs devant chez eux, notamment dans la partie de la rue principale qui a été refaite, car le sel abîme le béton désactivé qui recouvre les trottoirs. Il est possible en revanche d'utiliser du déverglaçant qui n'a pas d'effet corrosif.



• Nous vous rappelons aussi qu'un arrêté municipal est pris chaque année pour la période hivernale ; celui-ci interdit le stationnement dans la rue principale du 18 novembre au 31 mars de 1h à 7h du matin afin de permettre aux conducteurs des engins de déneigement de travailler.



Retrouvez les informations de votre commune sur www.le-monastier-sur-gazeille.net



Programme Habiter Mieux

La Communauté de Communes Mézenc Loire Sauvage a signé une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) afin de faire bénéficier à ses habitants du programme **HABITER MIEUX Economies d'énergie**. Pour vous informer sur ces aides, des permanences seront faites au cours de l'année 2016, en mairie du Monastier sur-Gazeille de 10h30 à 12h aux dates suivantes :

Mardi 16 février, mardi 12 avril, mardi 14 juin, mardi 2 août, mardi 11 octobre et mardi 6 décembre.



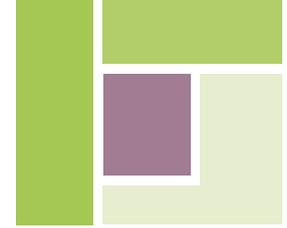
Ça s'est passé en 2015...

Inauguration du Pôle Laurent Eynac



Retrouvez les informations de votre commune sur www.le-monastier-sur-gazeille.net





Décoration de Régis Lac

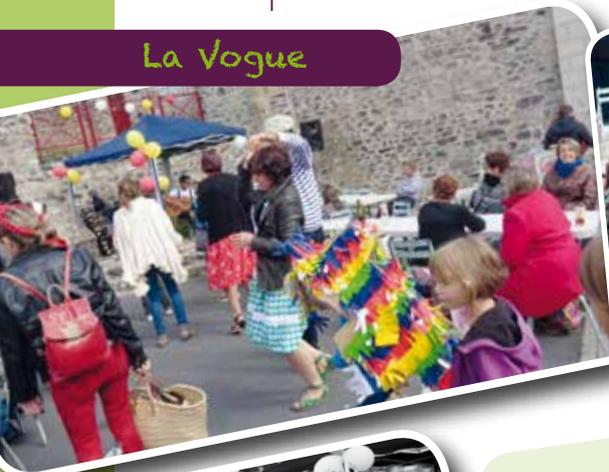
M. Régis LAC a été décoré de la médaille d'officier du mérite agricole par le sénateur Jean Boyer qui a retracé la brillante carrière de Régis Lac, rappelant qu'avant de gérer les finances de la commune du Monastier, il avait ouvert le premier bureau permanent du Crédit Agricole de la commune le 1^{er} décembre 1967, où il est resté quinze ans avant de partir vers d'autres cieux en raison de l'évolution de sa carrière. Revenu en Haute-Loire vers la fin de sa carrière, et arrivé à la retraite, il donnera une importante partie de son temps à l'action municipale dès 2001.

Foire aux bovins et équins, concours de chevaux lourds, vide grenier et marché du terroir



Ça s'est passé en 2015...

La Vogue



Préparation de la vogue 2016

Pour information, lors de la réunion de préparation de la vogue du Monastier, des participants, des commerçants et des membres des associations du village ont exprimé le souhait de la création d'un comité d'animation pour justement mieux organiser la vogue 2016 et impliquer davantage l'ensemble des habitants. Si vous souhaitez participer à ce comité, merci de joindre Agnès MERCIER au **06 67 44 91 70**.



Retrouvez les informations de votre commune sur www.le-monastier-sur-gazeille.net

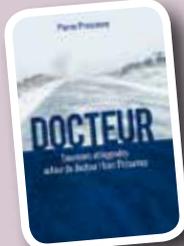
Les Automnales du Livre

Cette année les automnales du livre ont eu pour thématique « **Entre deux mondes, entre réel et imaginaire** ».

Chaque année le choix du thème se fait à partir d'une liste de plusieurs thèmes proposés, souhaités par chaque membre de l'équipe organisatrice. A l'issue d'un vote, c'est bien évidemment la majorité qui l'emporte. Pourquoi « Entre réel et imaginaire » ? Parce que cette dualité nous interroge beaucoup dans ce Velay riche de ces histoires de croyances, de légendes, de « trêve ».



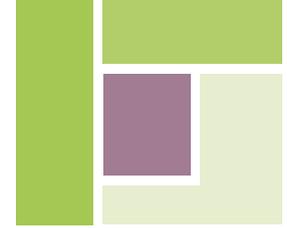
Nous avons donc invité des auteurs qui ont écrit sur le sujet. Patrice Rey, conservateur du musée des Croyances Populaires et conférencier. Il a donc rencontré le public adulte mais aussi les scolaires.



Côté légende et quelle légende !.. C'est Pierre Présumey qui est venu nous présenter son livre « **Docteur : souvenir et légendes autour du docteur Henri Présumey** », figure légendaire pour toute une génération.

Le docteur en route pour une visite sur les routes enneigées du Mézenc





Thé Souvenirs

Le 18 septembre 2015 à la salle des fêtes du Monastier, le Centre Communal d'Action sociale avait organisé un «Thé Souvenirs» pour tous les retraités de la commune et les résidents des maisons de retraite du village. Près de 70 personnes ont participé et apprécié ce moment de convivialité. Le maire, Michel Arcis a commenté la projection de photos anciennes du Monastier, elles ont fait écho à la mémoire de beaucoup. Puis Jean-Pierre Issartel a joué de son orgue de barbarie. Un goûter anglais avec thé, scones et autres gourmandises a clôturé cet après midi. Un questionnaire a été distribué aux anciens afin de mieux connaître leurs besoins et aspirations.



NOËL DES AÎNÉS

Le 13 décembre 2015 les plus de 70 ans étaient conviés au traditionnel repas dansant de Noël à la salle des fêtes animé par l'accordéoniste Robert Baylot. 104 repas ont été servis par le restaurant Le Provence.



Pour ceux et celles qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas participer à ce repas, ils ont pu venir en mairie (salle du conseil) partager un moment de convivialité autour d'une boisson chaude le mardi 15 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h. A cette occasion, leur a été remis un cadeau de Noël offert par le CCAS. Plus de 40 personnes ont participé à cette journée.

Agenda des animations 1^{er} semestre 2016

23 janvier	Repas Entente Foot	Salle des fêtes
31 janvier	Loto APE Ecole maternelle publique	Salle des fêtes
6 février	Repas de l'Association d'animation de l'EHPAD Les terrasses de la Gazeille	Salle des fêtes
13 février	Soirée Cabaret Harmonie Saint Chaffre	Salle des fêtes
13 mars	Vide grenier APE Ecole primaire publique	Salle des fêtes
19 mars	Compétition de tarot TAROT 43	Salle des fêtes
20 mars	Carnaval Ré-Création	Place du Couvent
2 avril	Soirée avec repas Sarassou Handball club	Salle des fêtes
10 avril	Course Pédestre de la Recoumène Sports Loisirs	Bâtiments conventuels
15 avril	Don du sang de 9h à 12h	Salle de fêtes
23 et 24 avril	Exposition - Concours - Club Histoire, Révolution, Consulat, Empire	Salle des fêtes
30 avril	Rencontre avec Mgr CREPY, l'Evêque de notre diocèse - Ensemble paroissial	Salle des Fêtes
20 mai	Spectacle - Théâtre - La Cluchada dé Mounechtié à 21h	Salle des fêtes
21 mai	Spectacle - Théâtre - La Cluchada dé Mounechtié à 15h et 21h	Salle des fêtes
4 et 5 juin	Concerts-Animations - Tant qu'il y aura des chèvres	Cour du Château
17 juin	Don du sang de 9h à 12h	Salle de fêtes
18 et 19 juin	18 ^e Rallye Haute Vallée de la Loire - ASA Haute Vallée de la Loire	Salle des fêtes
24 juin	Concert Harmonie Saint Chaffre	Auditorium Ecole de musique
2 juillet	Repas et fête autour des métiers d'art organisés par les Amis de l'abbatiale	
13 juillet	Bal des Pompiers	Salle des fêtes
14 et 15 juillet	Trail Stevenson	Salle des fêtes
30 et 31 juillet	Course de côte - ASA Haute Vallée de la Loire	Salle des fêtes



Marché des Producteurs de Pays



Dans le cadre du 51^e festival Interfolk du Puy-en-Velay, l'Ensemble Sol Argentino de Buenos Aires s'est produit le jeudi 23 juillet au marché des producteurs.





Marché de Noël



SAISON 2015/2016

DOMAINE ALPIN DU MEZENC

Tarifs préférentiels



(destinés aux enfants et adultes du territoire de la Communauté de Communes du Mézenc et de la Loire Sauvage)

Passez **obligatoirement** en Mairie avec votre **avis d'imposition** et une **photo d'identité**, afin que votre commune vous délivre un bon de retrait pour un forfait annuel alpin.

Renseignements à la Com. Com. du Mézenc et de la Loire Sauvage, au 04.71.59.54.89



Côté Travaux

Château de L'Herm

Reconstruction d'un mur de soutènement au Château de L'Herm avec l'entreprise Crespe



Avouac

Création d'une aire de retournement pour le chasse neige et suppression d'un mur afin de faciliter son passage



Granegoules

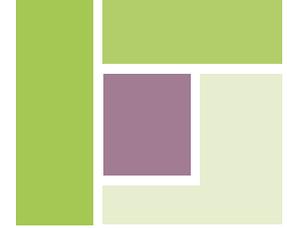


Démolition d'une maison dans le cadre d'une mesure de péril imminent et réhabilitation du site



Nettoyage des fossés et réfection d'un chemin





Fontfreyde

Réfection du Chemin de La Borie



Plan d'eau

Aménagement du parking



Travaux sur véhicule

Fabrication et aménagement d'une plate-forme adaptée sur le véhicule Iueco par le service technique, afin d'améliorer l'efficacité et les conditions de travail pour boucher les nids de poules avec du goudron



Meyzoux



Réfection et inauguration du Four





Côté Travaux

Le gymnase



Installation d'un Algéco
derrière le gymnase
offrant un lieu de stockage
pour les associations



Avant...

Petit « lifting »
des vestiaires



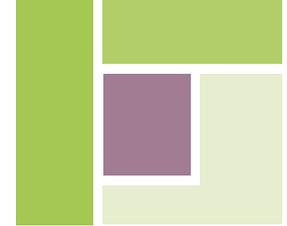
Fin des travaux
d'isolation
et de la pose
du bardage bois



... Après

Fleurissement de la commune





Piscine

Aménagement de pergolas
par les employés communaux



Saint-Victor

Travaux à l'Assemblée
réalisés par René Dubost



Répartition des heures des travaux du service technique en 2015

2015 Travaux du Service Technique			
Du : 01/01/2015 au 31/12/2015			
Code	Objet	Nb d'heures	%
DI	Divers	898,25	9,95%
EA	Eau	533,75	5,91%
AS	Assainissement	847,75	9,39%
DE	Déneigement	939,00	10,40%
VOI+EN+FO+EP	Voiries (enrobés, fossés, épareuse)	2307,75	25,56%
RTT+MF	Espaces verts, massifs, fleurs	1261,75	13,98%
CI	Cimetière	210,50	2,33%
AM	Association, Manifestation	406,25	4,50%
BA+GI	Bâtiments	1300,25	14,40%
PI	Piscine	198,50	2,20%
ECM+ECP+CRE	Ecoles, crèche	123,75	1,37%
Total :		9027,50	100,00%

Retrouvez les informations
de votre commune sur
www.le-monastier-sur-gazeille.net

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL

Route de Chadron
43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73

**Pâtissier
Chocolatier**

La Jonquille

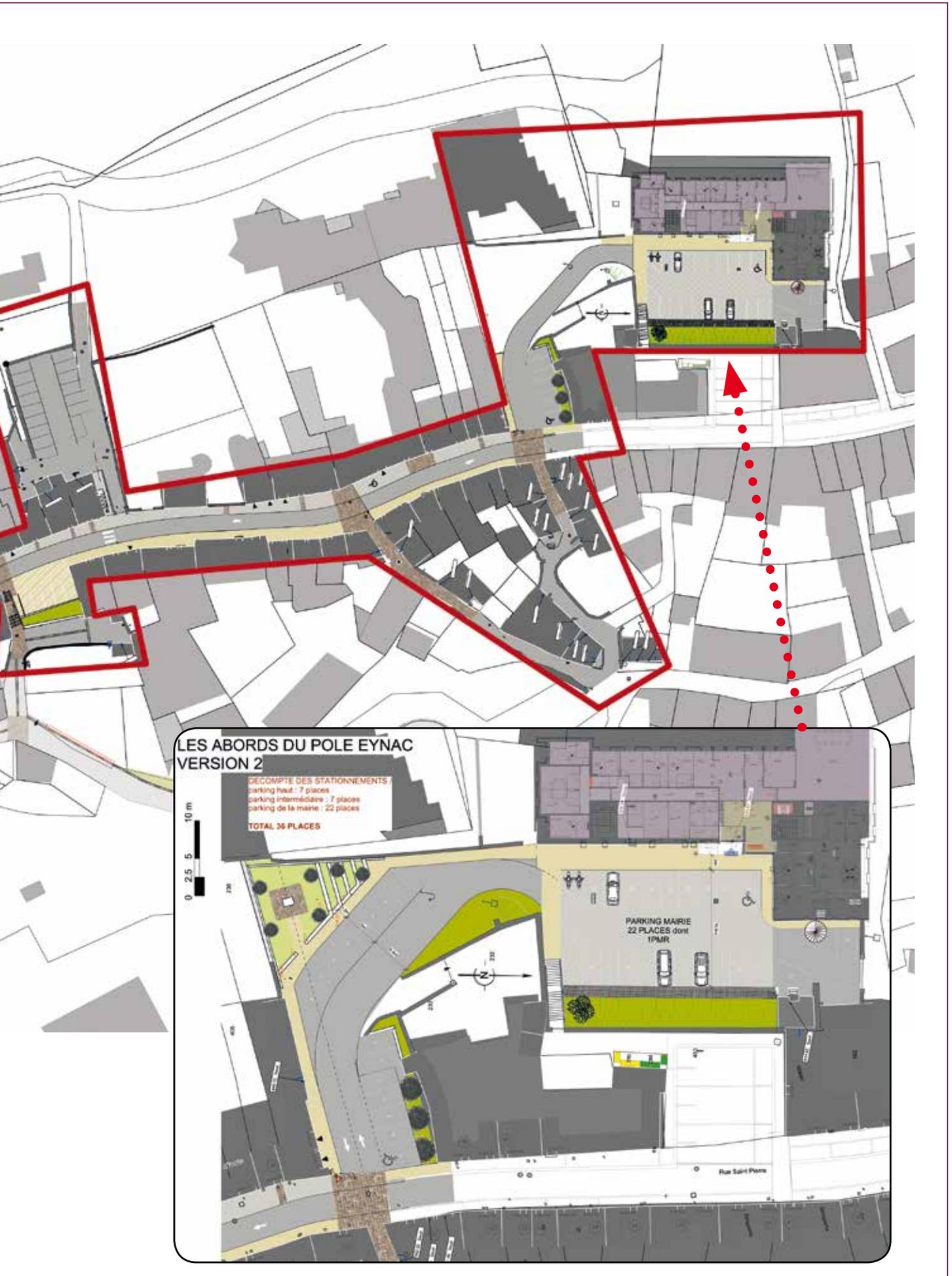
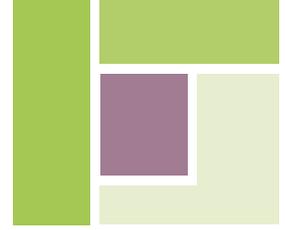
Le Monastier
24 rue St Pierre Centre ville

04 71 03 81 50 www.rafael-puech-chocolatier.com



Lancement de la 2^e tranche d'aménagement de la rue Centrale





Evénements en bref...

Une centenaire



Madame Marie Angélique Crespy est née le 9 août 1915 au Monastier sur Gazeille.

Elle a fêté son anniversaire cet été avec toute sa famille à la Ceuille ou elle a vécu de nombreuses années. Madame Crespy habite désormais dans le centre du bourg, c'est une personne discrète et qui ne souhaitait aucune agitation autour de son siècle de vie.

Le 21 octobre dernier, elle a toutefois accepté de recevoir à son domicile Monsieur le maire Michel Arcis et son adjointe Agnès Mercier en présence de sa fille aînée et de son gendre. Un bouquet de fleurs lui a été offert de la part de la commune.

Mme Crespy aime parler, elle est consciente de l'évolution de la vie quotidienne, elle a du mal à comprendre ce que font ses petits-enfants et arrières petits-enfants face à leurs écrans.

Elle a vécu deux guerres, une vie rude à la campagne mais aussi comme elle aime à le dire des parties de rigolade avec « ses copines » en veillées ou pendant les tuades.

Cours de Pâtisserie

Le 26 octobre 2015 en soirée, Raphaël Puech, chef pâtissier au Monastier, avait convié l'ensemble de l'équipe municipale à un cours de pâtisserie. Les plus gourmands, dont Monsieur le Maire, ont participé à la réalisation de macarons qui ont été dégustés à toutes les étapes de leur réalisation. Raphaël Puech a 36 ans, il est installé depuis octobre 2009 au Monastier, il embauche 4 personnes dont 2 vendeuses. Il fait partie du club des pâtisseries chocolatiers de Haute-Loire avec d'autres artisans illustres tels que Yann Sabot, Christian Guyot et Didier Rix.

Il a participé activement au salon du chocolat les 14 et 15 novembre 2015 à St Paulien.

Raphaël aime faire partager sa passion, il souhaite développer les cours de pâtisserie. Il intervient déjà en milieu hospitalier auprès de malades psychiatriques et au sein de comités d'entreprises.

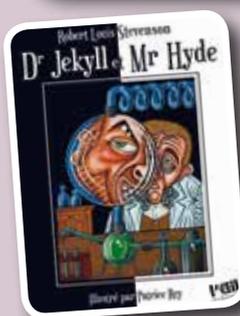
Il propose une gamme importante de chocolats dont un calendrier de l'Avent en cette fin d'année mais aussi des gâteaux spécifiques au Monastier sur Gazeille comme Le Saint Chaffre ou le Stevenson et travaille actuellement sur un projet de chocolat Stevenson.

Les coordonnées de Raphaël Puech :
Pâtisserie La Jonquille
24 rue St Pierre
43150

Le Monastier
04 71 03 81 50



Musée des Croyances Populaires

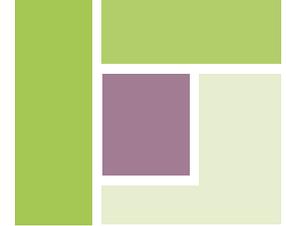


Le Musée des Croyances Populaires et les éditions Hauteur d'Homme ont publié ensemble deux livres cette année. Tout d'abord une nouvelle édition de « Docteur Jekyll et Mister Hyde » de Robert Louis Stevenson, l'écrivain écossais bien connu au Monastier. Cette excellente traduction de Théo Varlet est entièrement illustrée en couleurs par Patrice Rey.

Le deuxième livre, « Croyances Populaires » un grand format d'une centaine de pages, reprend toutes les peintures et les textes que Patrice Rey a réalisé pour le musée éponyme.

Comme ces livres qui ne manquent pas de parler du Monastier rencontrent un bon succès auprès du public, l'éditeur qui les diffuse sur un très large territoire prévoit déjà de nouveaux titres dans un futur proche. On espère une longue collaboration entre les deux structures.





Informations en bref

Au pôle Laurent Eynac

OUVERTURE D'UN CABINET D'ACUPUNCTURE



La Médecine traditionnelle chinoise : une tradition transmise de génération en génération de praticiens, mais aussi transmises par des écrits qui datent de plus de 3000 ans.

Elle s'adresse à tous les âges, à tous ceux qui sont prêts à changer de paradigme, à ouvrir le champ des possibles pour trouver une nouvelle voie de guérison, à la fois alternative et complémentaire de la médecine occidentale.

Elle s'adresse à tous publics, des plus jeunes jusqu'aux séniors et traite de nombreuses affections.



Fabrice Pradier, praticien formé à l'institut Chuzhen de Paris, est heureux de vous recevoir au cabinet depuis le début de l'année 2016.

Horaires des consultations :
du lundi au vendredi de 8h à 19h
RDV au 06 87 75 48 68 ou par mail à : fp@yaoshifo.fr

Les techniques pratiquées sont d'excellents compléments à toutes thérapies. Néanmoins, elles ne dispensent pas d'un suivi médical.

... PÔLE SANTÉ ...

MÉDECINS

• Docteur Karen BERTRAND VARINARD - 04 71 03 27 61
(Consultations sur rendez-vous)

HORAIRES : Les lundis de 8h30 à 11h30

Les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 15h à 18h. Fermé les mercredis.

• Docteur Yves DUSSAUSSOIS - 04 71 03 86 01

(Consultations sur rendez-vous, visites à domicile sur demande et selon disponibilité)

HORAIRES : Les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 18h à 19h45.

Les mercredis de 8h30 à 12h, fermé l'après midi.

Les jeudis de 8h30 à 10h15 et de 18h à 19h45.

CABINET INFIRMIER

• Mmes Jacqueline ASTIER - Nathalie GALLAND - Marlène MIALON - Catherine LEMOYNE DE VERNON - Laurence RIBES - 04 71 08 37 53 (Sur rendez-vous).

OSTEOPATHE-D.O.

• Nelly MORAND - 04 71 03 63 12 (Sur rendez-vous).

PSYCHOLOGUE

• Virginie CHERON - 04 63 84 98 34.

DIETETICIEN - NUTRITIONNISTE

• Damien CLAUDET - 07 81 35 58 07

www.le-monastier-sur-gazeille.net : le site officiel de la commune



www.le-monastier-sur-gazeille.net, le site officiel de la commune est mis à jour régulièrement pour vous apporter toutes les informations utiles concernant la commune.

Pour le faire vivre au mieux n'hésitez pas à cliquer sur l'onglet « **Contact** » pour nous faire part de vos manifestations, d'informations ou de photos afin qu'elles soient diffusées gratuitement sur le site. Une rubrique « **Annonces immobilières** » est prévue pour diffuser des annonces gratuites concernant une vente ou une location sur la commune.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Cathy GUEZO par mail : catherineguez06343@gmail.com ou le secrétariat de la mairie.



**Familles
rurales**
Pays du Mézenc
Association
du Pays du Mézenc

Familles Rurales

UN PERE NOEL EN AVANCE !

Cette année, le Père Noël de Familles Rurales est passé en Juillet. Il nous a offert un joli et fonctionnel Accueil de Loisirs, avec pleins de belles couleurs, des mobiliers adaptés, des locaux fonctionnels... Il est vrai que ses Lutins ont particulièrement bien travaillé ... et ensemble :

- Michel, leur Chef local, son adjoint Alain et tous les élus et personnels de la Commune du Monastier,
- Philippe, le pilote communautaire et les responsables et techniciens de la Communauté de Communes.

Ces joyeux artisans de la mixité sociale, de l'intergénérationnel, de la qualité des services publics, de la réutilisation de bâtiment ancien, de l'intérêt général ... ont même été très « écureuils » car ils ont su trouver des noisettes en dehors de leur nid. A l'aide de leurs rennes, ils sont allés jusqu'au Puy, Clermont, Paris et même Bruxelles pour avoir de plus beaux cadeaux. Grand merci Papa Noël ! Familles Rurales et son Accueil de Loisirs n'est plus nomade au rez de jardin du Pôle Laurent Eynac.

POUR TOUS LES ENFANTS SAGES !

Et comme les 192 enfants ont été bien sages, de même que les 131 familles adhérentes, Familles Rurales a accompagné les cadeaux de Papa Noël par des outils pédagogiques, une animation de qualité et même une sorte de traineau à quatre roues et 9 places.

Avec ses moyens nouveaux, des services ont vu le jour :

- Pendant les vacances scolaires, accueils dans les principales communes, de 8h à 9h et 17h à 18h, et

« en voiture » pour l'Accueil de Loisirs dès qu'il y a au moins deux enfants sur la commune,

- Ouverture les mercredis, toute la journée, avec ramassage des enfants à la sortie de l'Ecole à 12h et transfert pour un repas et un après-midi à l'Accueil (le soir, les parents doivent venir chercher les enfants).

Un accueil plus performant, plus adapté, plus convivial... répondant aux attentes des parents et des enfants !
Pouvons-nous rêver mieux ?

FAIRE AUSSI BIEN ET ENCORE PLUS !

Pour 2016, nous continuerons les activités « Accueil de Loisirs 3-10 ans » et tenterons de redynamiser le secteur « Pré-ados Collégiens 11-14 ans ». Nous développerons le périscolaire pour aider les Mairies, en accédant aux financements de ces actions. Notamment, nous organiserons et coordonnerons les activités sur le primaire (en plus de la maternelle) au Monastier mais également dans d'autres Communes.

Mais, Familles Rurales, c'est aussi d'autres activités au service de toutes les composantes de la famille :

- Familles Rurales Pays du Mézenc, dans le cadre du réseau national, est aussi une Association de Consommateurs qui défend les intérêts des familles et de la ruralité. Nous avons notre propre observatoire des prix (produits de base, fruits/légumes, médicaments). Nous pouvons ainsi apporter aux pouvoirs publics, notre propre éclairage, très en prise avec nos réalités sociologiques, économiques et sociales.

Merci aux Administrateurs et Adhérents qui ont participé aux enquêtes et à la

pharmacie du Monastier qui a participé au relevé de prix médicaments et questions d'actualité sur la délivrance d'un ticket de caisse (hors ordonnance) et sur les demandes en préservatif féminin.

- Familles Rurales, c'est aussi des actions et aides pour les « arts créatifs et manuels » ainsi que toutes les activités pour les « parents et seniors » (marche, théâtre, expression corporelle, activités physiques, intellectuelles, jeux... en sont des exemples). Les « ados 14 à 18 ans » peuvent apporter des aides aux « anciens isolés à leur domicile ». Plus que jamais, l'intergénérationnel est un facteur de bien-être pour tous, notamment en milieu rural.

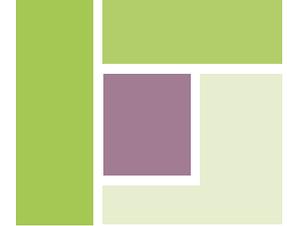
Si des clubs existent (mais ont des difficultés à vivre), si des besoins ne sont pas encore pourvus (notamment dans les aspects relationnels interpersonnels), alors Familles Rurales Pays du Mézenc peut créer, reprendre ou accompagner. N'hésitez pas à prendre contact avec Sophie au 04 71 03 52 34.

AVEC NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2016 !

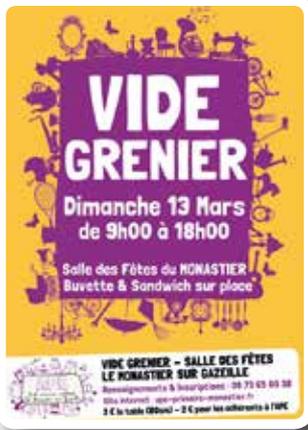
Meilleurs vœux de joie, santé, bonheur pour 2016 à tous, petits et grands, adhérents et administrateurs, élus et financeurs, acteurs et consommateurs... Que de plus grandes solidarités entre les hommes, les pays, les nouvelles régions et les nouveaux territoires communautaires et communaux voient le jour en 2016 !

Rien n'est jamais facile, n'ayons pas peur, gardons le pouvoir de choisir et décider de nos vies, avançons... toujours !





APE Ecole Primaire



VIDE GRENIER LE 13 MARS à la Salles des Fêtes, organisé au profit de l'école primaire publique du Monastier.

Après le vif succès de la première édition, l'Association des Parents d'Elèves de l'école primaire publique du Monastier sur Gazeille est fière de vous annoncer l'organisation du vide grenier annuel de notre école le dimanche 13 mars 2015 de 9h à 18h.

Une buvette avec vente de boissons et de sandwichs sera assurée lors de cet événement qui se passera dans la salle des fêtes de notre village.

L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'APE et contribuera aux sorties pédagogiques des enfants et à l'équipement de l'école primaire publique du Monastier.

Le tarif de la table d'exposition de 80 cm est de 2 € pour les adhérents à l'APE, 3 € pour les autres exposants. Pour s'inscrire, c'est très simple : il suffit d'envoyer par courrier à l'école primaire, le bulletin d'inscription disponible sur notre site internet (ape-primaire-monastier.fr), le règlement et la photocopie de la carte d'identité.

Pour toute information supplémentaire, nous sommes joignables également par téléphone : n'hésitez pas à contacter Cécile au 09.73.65.00.38.



Les Souris Vertes



L'Association Souris vertes est en plein renouvellement de bureau, mais ce n'est pas pour autant que rien ne se passe....

Comme chaque année en décembre nos souriceaux ont eu la chance de participer au spectacle de Noël proposé en collaboration avec le multi-accueil « La clé des champs » et co-organisé avec la crèche de Coubon et l'association des Pitchounets. C'est avec Frédéric Bardet (éducateur, auteur-compositeur-interprète) que nous avons partagé un moment musical interactif, emportant les tout-petits comme les plus grands dans un univers

imaginaires débordant de rythme, de notes et de rêves. Très vite la magie s'est installée autour de la guitare, de Frédéric, de Pipo et... du Père Noël.

Nous avons fredonné, tapé des mains, ri, repris tous en chœur les refrains dans la joie et la bonne humeur.

Les futures actions 2016 de l'association seront définies très prochainement par la nouvelle équipe.

Pour nous rejoindre ou connaître notre actualité, vous pouvez nous contacter par mail : sourisvertes43@aol.com



Retrouvez les informations de votre commune sur www.le-monastier-sur-gazeille.net



L'Espace Culturel Européen

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Depuis cet été, les activités organisées par l'Espace Culturel Européen au Monastier se sont succédées à un rythme soutenu, reflétant la diversité de l'offre culturelle de notre cité. Nous avons accueilli avec plaisir un nouveau membre au sein de l'équipe : David De Los Santos, animateur du patrimoine, qui a assuré les visites guidées du musée de l'ECE et de l'Eglise abbatiale durant la saison estivale. De nombreux touristes et habitants ont pu profiter des commentaires éclairés de notre guide et découvrir la riche histoire de l'Abbaye Saint-Chaffre. David va poursuivre son travail pendant l'année à venir en organisant la mise en place de visites pour scolaires/groupes (sur demande) et en prenant une part active dans la préparation des collections appelées à rejoindre le futur musée agrandi.



La plus ancienne cloche suspendue du Monastier (1508), installée au clocher-mur de l'église St-Jean
©Photo Bernard Galland

L'EXPOSITION « LES CLOCHES »

Un des moments phares de notre été, fût l'inauguration de l'exposition « Les cloches du canton du Monastier », fruit d'un partenariat entre l'Espace Culturel et la Société académique de Haute-Loire. Savez-vous que nos petites

églises abritent un patrimoine sonore, tout de bronze fondu, d'une incroyable richesse, sans parler de son ancienneté ? Notre Abbaye Saint-Chaffre possède non seulement ce qui est considéré comme l'un des plus anciens orgues mais aussi une des rares cloches romanes de France. Pour voir cette cloche, inutile de monter dans le clocher : un petit tour à l'exposition pour la voir en photo ou un coup d'œil au sol du transept nord de l'Eglise suffiront !

CLUB STEVENSON

C'est aussi pendant cet été qu'un Club Stevenson a vu le jour au sein de l'Espace Culturel. Déjà bien actif, quelques-uns de ses membres sont partis en Écosse en octobre et des cours d'anglais sont proposés depuis novembre. Les élèves nombreux ne manquent pas d'enthousiasme pour s'ouvrir à la langue de Stevenson si utile pour communiquer et comprendre notre monde. Janet Darne, intervenante en anglais, a ainsi mis en place 2 cours différents qu'il est toujours possible de rejoindre (niveau 1 débutant le mardi de 10h à 11h30 et niveau 2 le mercredi de 18h30 à 20h à la bibliothèque intercommunale R.-L. Stevenson. Renseignements auprès de Janet Darne : 06 37 71 51 69)

CENTENAIRE 14/18

Dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, 3 projets ont été proposés durant le mois de novembre. D'une part, une exposition intitulée « 1915 : un an déjà » où de rares photographies des tranchées ont été présentées. Puis un émouvant spectacle de lectures en musique proposé par la compagnie Fay'art qui a réuni en journée tous les élèves de 3^e du Monastier et en soirée devant un public. Enfin, la commémoration s'est terminée par la conférence donnée par Georges Michel sous le titre « La Guerre de tranchées ».

CINÉMA

La 2^e nuit du cinéma fantastique été organisée le 5 décembre dernier. C'est dans l'atmosphère bien particulière de notre Château que les amateurs de cinéma ont regardé Nosferatu, Le bal des vampires et Les dents de la nuit, les 3 films sélectionnés cette année par le comité cinéma de l'Espace Culturel.

JOURNÉE EUROPÉENNE

S'il fallait justifier le nom de notre association pas toujours facile à investir, la Journée européenne organisée maintenant depuis 2 ans à destination des collégiens du

Monastier suffirait, tant elle est riche pour notre jeunesse. Cette année, l'Espace Culturel Européen a donc d'une part accueilli une exposition sur les pays d'Europe et d'autre part donné la parole à Carine Demourgues du service Europe Direct ; cette dernière est intervenue devant les élèves de nos deux collèges le 17 décembre pour présenter notamment les échanges européens possibles.

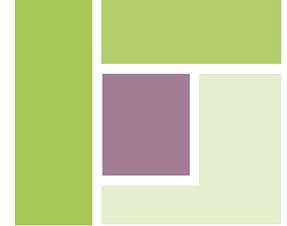
FÊTE DE NOËL

Pour finir l'année, les élèves de maternelles et élémentaires des écoles du Monastier ont été invités à une projection cinéma organisée en partenariat avec le CCAS de la commune. Accueillis par les lutins musiciens du Père Noël, c'est par le Père Noël en personne qu'ils ont été félicités de leur attention pendant la projection. Chants de Noël et papillotes étaient bien sûr de la partie pour faire de cette journée un agréable moment partagé. Nous espérons que 2015 s'est agréablement terminé pour vous ; nous formulons des vœux pour que 2016 soit pour chacun d'entre nous une année de paix, d'échanges conviviaux et de bonheur.

AVIS AUX PÈRES DE FAMILLE

Messieurs, vous êtes avertis. Le 8 mars 2016 en soirée, les femmes, les épouses, les mères de famille du Monastier, seront de sortie et papa est prié de garder les enfants à la maison. Afin de fêter comme il se doit la Journée Internationale de la femme, toutes les habitantes adultes de la commune sont invitées à participer à une soirée buffet/débat, organisée par le CCAS et l'ECE dans la salle du conseil de la mairie. Bien évidemment, Monsieur le maire ne sera pas présent (garde des enfants oblige) mais il nous soutient dans notre initiative. Les messieurs, pères de famille, sont priés de réserver leur soirée du mardi 8 mars « at home » pour garder les enfants, leur faire faire les devoirs, leur faire à manger et les coucher. A vos agendas tous et toutes et notez dès maintenant cette date importante sur le calendrier 2016 !

Le CCAS et l'ECE



Club Histoire Révolution Consulat et Empire



• Le « Club Histoire Révolution, Consulat et Empire » vous invite à la 11^e édition de l'Exposition-Concours qui se tiendra à la salle des fêtes du Monastier-sur-Gazeille les samedi et dimanche 23 et 24 avril 2016 de 10h à 12h et de 14h à 18h. Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (peinture, montage maquettes, en prévision animations extérieures, concours de peinture 24 heures chrono etc...). Les invités d'honneur exposeront une partie de leur collection, peintres de grande renommée médaille d'or des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs sont en prévision.

Cette année une escouade des soldats G.I. de 1944 en attente de la réponse ? Ou un camp renaissance ?

• 7^e compétition de voitures radio-guidées modèles réduits tous terrains 1/8^e et 1/10^e sur notre circuit de la Recoumène le dimanche 24 avril tout le jour. Entrée gratuite.

Le Festival cherche des hébergements

La 28^e édition du festival se déroulera du 6 au 12 août 2016. Depuis plusieurs années, le festival a trouvé les moyens de se stabiliser dans la fréquentation du public et dans le nombre de stagiaires. Forte de ce constat, l'équipe souhaite développer de nouveaux stages portant ainsi en prévision le nombre de stagiaires de 50 à 75.

Aussi, tout en maintenant en priorité les structures d'accueil professionnelles (hôtel, gîtes, chambres d'hôtes, camping...) avec lesquelles nous travaillons depuis toujours, nous souhaitons élargir nos propositions d'accueil aux chambres privées chez l'habitant. Celles-ci seraient louées directement par l'association qui reversera 110 € par personne hébergée pour 7 nuitées.



Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter d'ici le 15 février en nous renvoyant le coupon ci-dessous à :
Festival du Monastier • La Vicairie • 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE

Je souhaite proposer un hébergement du 6 au 12/08

Nom :

Capacité d'accueil : personne(s)

Adresse :

Tél : Mail :



La Cluchada

Créée en 2003, dans le but de faire revivre notre patois local, « La Cluchada » a depuis cette date fait beaucoup de chemin. Après 12 ans d'existence, il nous paraît intéressant de faire un petit bilan. Tout d'abord il faut savoir que notre association n'a jamais demandé de subvention à la mairie ; nous nous sommes toujours débrouillés par nos propres moyens, et pourtant nous avons comme d'autres associations des frais de costumes, de décor, de matériel, de carburant, etc... Nous profitons des salles, du chauffage, de l'éclairage, mais comme bien d'autres associations, ni plus, ni moins ; mais nous estimons que c'est déjà bien de la part de la mairie de nous accorder tout cela, alors nous nous passons de subvention. Cependant, nous aimons notre « pays » et avons à cœur, avec nos modestes moyens, de le faire vivre ; donc il nous a toujours semblé normal de participer, à la demande, à diverses animations au Monastier dans la mesure de nos possibilités, et cela le plus souvent bénévolement.

NOS ANIMATIONS

Nous animons régulièrement les deux maisons de retraite, le marché d'été à St Jean, les activités périscolaires à l'école primaire publique, et nous invitons gracieusement les pensionnaires des deux maisons de retraite et leurs accompagnatrices à notre spectacle en mai. Mais nos activités ne se limitent pas à cela ; au cours de ces 12 années, nous avons apporté notre concours à la fête du Fin Gras au Monastier... et sous la pluie ! à l'animation du repas lors de la foire concours des chevaux route de Laussonne...plusieurs fois nous avons animé la fête de la « Noire » à la salle des fêtes...nous avons participé à la vogue, au moins 2 fois...nous avons animé le repas et tout l'après-midi le rassemblement des Aînés des Hauts Plateaux à la salle des fêtes...en 2010 nous avons animé la fête « Stevenson » place du Couvent...en 2012 nous avons apporté notre soutien au «musée des

croyances populaires», contes en patois et soirée « saucisses » par nous-mêmes : résultat salle comble, nous avons même refusé du monde !.. en 2013, nous avons renouvelé avec les « croyances populaires » lors d'une nouvelle veillée au château...nous avons participé en 2013 dans la cour du château, encore bénévolement, et encore sous la pluie ! à la fête « tant qu'il y aura des chèvres »...en 2013 et 2014, nous avons participé à l'animation du musée de l'école», et nous avons renouvelé en 2015...nous avons également participé à quelques animations au village vacances EDF... et probablement encore quelques animations qui ne nous viennent pas en mémoire !

NOTRE SPECTACLE EN MAI

Depuis 2005, nous présentons chaque année à la salle des fêtes, un spectacle nouveau et complet qui demande beaucoup d'efforts de la part de tous les adhérents, d'autant que certains membres ne sont plus « tout jeune » donc l'effort est énorme ! des répétitions tout au long de l'année, et beaucoup de travail la dernière semaine avec les répétitions tous les soirs, mais aussi le montage, puis le démontage de la scène et du podium, et ensuite le rangement et nettoyage de la salle des fêtes...Mais nous sommes récompensés car notre spectacle attire toujours beaucoup de monde, notre fidèle public vient parfois de très loin ; mais notre plus grande satisfaction, c'est de retrouver lors de nos séances, un grand nombre de personnes du Monastier à qui nous apportons du bonheur pendant plus de 2 h 30. Nous sommes fiers de notre réussite, car nous avons démarré avec une séance, puis deux avec le samedi après-midi en particulier pour satisfaire les maisons de retraite et les personnes plus âgées...et enfin, depuis 2011, nous sommes passés à trois séances !.. Mais oui, ce que fait la « Cluchada » n'est ni ringard ni de la « sous-culture ».

FRAIS DE SONO

Si nous pouvions nous en passer, ha que nous serions heureux !...Mais pour pouvoir assurer notre spectacle à la salle des fêtes, l'installation d'une sono est indispensable, et jusqu'en 2012, la Cluchada a dû en supporter les frais. A compter de 2013, l'ECE nous a apporté son aide et a pris en charge pendant deux ans les frais de sono, et en 2015 seulement en partie ; c'est une aide précieuse, nous remercions la Mairie et l'ECE, en souhaitant bien sûr que cela continue...tant que durera l'ECE...et tant que durera la Cluchada.

SPECTACLE 2016

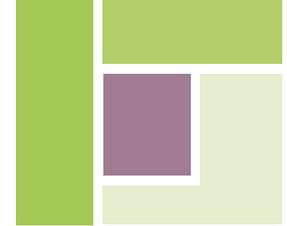
Comme d'habitude, une pièce de théâtre en patois, en 4 actes avec des intermèdes et les « Gampes », le tout bien «mitonné» durant les répétitions d'hiver...et nous vous attendons nombreux à la salle des fêtes : vendredi 20 mai 2016 à 21h et samedi 21 mai à 15h et 21h.

ET MAINTENANT QUEL AVENIR POUR « LA CLUCHADA » ?

En 12 ans, les membres de la Cluchada ont un peu vieilli ! et il devient quelquefois difficile pour certains d'assurer de « grosses performances », et les plus «jeune» ont plus de 60 ans et sont presque la dernière génération à comprendre et parler le patois. Quant à notre public, il suivra la même route que nous, les futures générations ne comprendront bientôt plus rien à notre cher patois... alors notre avenir deviendra très problématique, et c'est bien regrettable car c'est une partie de notre patrimoine qui risque de s'éteindre... mais que pouvons-nous y faire ?

Nous souhaitons à notre fidèle public ainsi qu'à toute la population du Monastier et tous les lecteurs de ce bulletin, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2016.





Une école de tennis dynamique

Le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitant de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Pour les enfants des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer.



L'école de tennis (voir photo) a commencé le lundi 10 septembre 2015 et se terminera le 30 juin 2016 sous l'autorité d'un nouveau et dynamique enseignant, Fred DARCY. Cette année beaucoup de jeunes de diverses communes (15 enfants dont 4 filles) de 5 à 12 ans participent. Ces cours sont adaptés à chaque élève que ce soit pour découvrir ce sport ou pour se perfectionner. Des stages et rencontres seront organisés pendant les vacances scolaires : il suffit de s'inscrire auprès du Président. Par ailleurs, le même enseignant participe aux temps d'activité périscolaires de l'école publique de la commune afin de sensibiliser les jeunes scolaires au sport et plus précisément au tennis.

Des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25. Le tennis club du Monastier vous souhaite une excellente année, de préférence sportive...

Jean-Pierre VAGGIANI, Président du Tennis Club

EHPAD Les Terrasses de la Gazeille

L'association d'animation pour les résidents de l'EHPAD organise sa soirée Maoche qui se déroulera à la salle des fêtes du Monastier sur Gazeille, le samedi 6 février 2016. Le tarif de 12 euros comprend le repas et l'animation musicale.

Inscriptions au secrétariat de l'EHPAD au 04 71 03 81 68 jusqu'au 2 février inclus.

Cette manifestation permet le financement d'un atelier de gym douce, des animations musicales et festives, des sorties au restaurant pour les résidents de l'EHPAD tout au long de l'année.

Votre participation à cette soirée, dans une ambiance conviviale, permettra de financer des moments agréables pour nos aînés. Merci.



Soirée de janvier 2015

Retrouvez les informations de votre commune sur www.le-monastier-sur-gazeille.net



Le Collectif Citoyen, à propos de...

la gestion et l'aménagement du Pôle LAURENT-EYNAC qui suscitent toujours quelques questionnements

- Pour information, il faut savoir que la personnalité en question s'appelle : Victor André LAURENT-EYNAC. Aussi, afin d'éviter toute déformation de son patronyme, son nom de famille est bien LAURENT-EYNAC ; il ne faut donc pas parler du Pôle EYNAC.
- Mais où est donc passée la Mairie ? Début juillet, un simple papier annonçait le nouvel emplacement de la mairie au 31 rue Saint Pierre. De la rue principale, d'où devait apparaître lisiblement l'édifice public cher à tous les habitants, rien à l'horizon... sauf les Monts Breysse ! Il faut descendre de voiture, s'avancer à l'intérieur du parking pour voir enfin en contrebas l'information Mairie. Où est passé le fronton annoncé lors d'une réunion publique ?
- Que penser du peu de manifestation à la solidarité nationale du deuil des 14, 15 et 16 novembre dernier ? Négligence ? Incompétence ? Indifférence ?
- Nos craintes concernant le stationnement dans ce quartier se sont révélées exactes : les commentaires de nos concitoyens vont bon train.
- Il en est de même de la vente des surfaces prévues au départ pour le Pôle médical. Ce fut une vente éclair... discrètement annoncée et dont peu de personnes ont eu connaissance.

Que dire des lourds investissements déjà réalisés :

- 180 000 euros pour un plan d'eau inutilisable pour les baigneurs, à la limite de l'insalubrité.
- Une chaudière à bois qui chauffe des locaux à moitié utilisés.
- 18 000 euros de signalétique en partie disparue...
- Dans le même temps, après de nombreux avenants, la note finale sera salée pour le Pôle Laurent-Eynac.

Et pourtant, notre voirie est en piteux état à la veille de l'hiver, que ce soit dans la rue principale, et plus encore dans les routes communales menant aux villages ; c'est un service indispensable au déplacement des populations que l'on doit garder sur notre commune.

Ce sont des choix de gestion que nous condamnons. Nos réflexions se veulent objectives dans la continuité de nos interventions précédentes et dans l'intérêt de la population.

L'esprit citoyen ne s'invente pas, il se cultive.

Le Collectif Citoyen



A.D.M.R

Les associations ADMR (de type loi 1901) exercent une mission de service public, auprès de familles bénéficiant ou non d'une prise en charge.

L'ADMR du Monastier, intervient auprès d'une centaine de personnes sur Alleyrac, Chadron, Freycenet Lacuche, Freycenet La Tour, Goudet, Le Monastier, Présailles, Salettes et St Martin de Fugères. Son rôle économique et social est prépondérant pour le maintien à domicile des personnes âgées. Mais l'ADMR s'adresse aussi aux familles ou jeunes actifs pour l'entretien de la maison ou la garde d'enfant par exemple.

Installée depuis la mi-janvier, 29 Rue St Jean, elle emploie 5 auxiliaires de vie, 2 employées à domicile,

11 agents à domicile et une secrétaire administrative. L'ADMR du Monastier fonctionne grâce à des bénévoles permettant des relations personnalisées entre usagers, bénévoles et salariés.

Depuis Juillet 2015, Paule André de l'Arc et Claudette Raveleau ont rejoint le bureau, portant à 5 le nombre de bénévoles qui gèrent l'association.

Vous êtes intéressé par nos services, n'hésitez pas à nous contacter, de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi. Tél : 04 71 08 39 35.

A bientôt à l'ADMR.



Retrouvez les informations de votre commune sur www.le-monastier-sur-gazeille.net

Association des Artisans et Commerçants du Monastier

Cela fait maintenant 8 mois que l'association des commerçants et artisans du Monastier a redémarré, et le bilan de l'année 2015 est déjà très prometteur.

Près de 30 commerçants et artisans mobilisés pour la faire vivre, des partenariats et organisations comme : le repas des agriculteurs de la foire concours aux bovins et chevaux, la brocante vide grenier, une tombola organisée tout le long du mois de décembre 2015, sont autant d'évènements qui ont démontré le dynamisme des adhérents.

L'association reste, bien entendue, ouverte à tous ceux et celles qui souhaiteraient la rejoindre et amener de nouvelles idées.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une bonne année 2016.

ACA

Nouvelle installation

Bienvenue à une nouvelle entreprise de maçonnerie - charpente - couverture au Monastier, la SAS MATHIEU Romain Route de Coubon au Monastier créée en juin 2015.

Tél. 06.32.66.26.45 ou 04.71.08.33.55

Communiqué de l'Agence Régionale de Santé Auvergne

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :

- une déformation de la bouche
- une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe
- des troubles de la parole

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU ☎ 15

A V C AGIR VITE C'EST IMPORTANT

L'accident vasculaire cérébral (AVC), dit aussi « attaque cérébrale », est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau (obstruction ou rupture d'une artère cérébrale). Les cellules du cerveau ne recevant plus l'oxygène et les nutriments dont elles ont besoin pour fonctionner normalement. Certaines sont endommagées, d'autres meurent.

Les AVC sont une des premières causes de mortalité et de handicap à la fois chez les hommes et les femmes. On dénombre chaque année 150 000 nouveaux cas d'AVC en France.

La prise en charge de l'AVC nécessite une intervention urgente pour laquelle le délai est un enjeu essentiel : il doit être le plus court possible pour assurer le diagnostic initial et réaliser les gestes d'urgence qui s'imposent. Il permet de réduire de près de 30% le risque de séquelles.

Il est donc indispensable d'apprendre à reconnaître les signes d'alerte d'un AVC et appeler immédiatement le 15

Comment reconnaître les signes ?

Sachez reconnaître les premiers signes de l'attaque :

- Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.
- Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.
- Gêne brutale de la vision.

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite C'est important : Appeler le 15.

Pour en savoir + : www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html

Une école oubliée...

l'école ménagère agricole de Meymac (1903-1916)

Il y a un siècle, une expérience éducative singulière prenait fin au Monastier après une courte existence. L'école ménagère agricole pour fille située à Meymac fermait ses portes faute d'effectifs. Effacée des mémoires collectives mais pas des archives, cette école, dont on va retracer l'itinéraire, a représenté à son époque un lieu d'éducation novateur qu'il faut replacer dans un contexte plus large qui est celui de la mise en place en France d'un enseignement agricole.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

La 1^{ère} loi concernant un enseignement agricole date de 1848 : elle encourageait alors la création de ferme-école pour garçons dans chaque département. L'année suivante, la Haute-Loire voit sa 1^{ère} ferme-école ouvrir ses portes à Nolhac près de Saint-Paulien. D'après le livre publié par la Chambre d'Agriculture en 2000 : 100 ans d'agriculture en Haute-Loire, cette école recevait des élèves âgés de plus de 16 ans pour 2 ou 3 ans d'études afin de former « des agriculteurs capables d'exploiter avec intelligence leur propriété ». Les élèves effectuaient surtout des travaux pratiques ce qui valut à l'école de nombreuses critiques de la part des agriculteurs qui, outre les frais de scolarité à payer, estimaient que les jeunes n'y apprenaient rien de nouveau par rapport à ce qu'ils faisaient sur leurs exploitations tous les jours.

Le 19^e siècle est marqué dans l'agriculture en France par l'influence d'agronomes qui sont souvent des notables possédant de vastes domaines agricoles qu'ils exploitaient avec un régisseur et des salariés ou bien qu'ils louaient à des fermiers. En 2000, Bernard

Féminier a consacré un article dans les Cahiers de la Haute-Loire à ces agricultures progressistes dont les plus célèbres sont : Charles Calemard de Lafayette (1815-1901), homme politique et écrivain ainsi qu'Auguste Aymard (1808-1889), maire de Vals et historien. Ces agronomes se regroupaient dans des associations savantes dont la plus célèbre est fondée au Puy en 1823 : la Société d'Agriculture, des Sciences, des Arts et Commerce (elle existe aujourd'hui sous le vocable de Société Académique). Soucieux de moderniser les pratiques agricoles, ils se préoccupent de la diffusion des savoirs à travers des publications littéraires et en organisant des comices agricoles. Mais, ils se heurtaient à deux difficultés : le manque d'instruction et surtout de capitaux des paysans qui, en Haute-Loire, étaient souvent des petits propriétaires ou fermiers aux revenus limités.

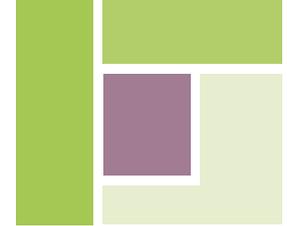
L'ÉCOLE DE MEYMAC

Son histoire débute le 26 août 1892 : une commission du Conseil général se réunit alors au Puy pour étudier la question de la création d'une école de laiterie pour jeune fille dans le département. A cette date, l'enseignement agricole féminin en France est balbutiant (la 1^{ère} loi qui prend en compte cet aspect date de 1918 !). Néanmoins, 2 écoles ménagères agricoles existent en Bretagne suite à des initiatives privées depuis 1886 et 1890. Celle du Monastier sera donc la 3^e du pays. En 1896, le projet du Conseil général reçoit le soutien de la Société d'Agriculture du Puy. Plusieurs sites sont envisagés : Retournac, Beaulieu, Saint-Julien, Saugues, Langeac. Finalement, c'est une

propriété située à Meymac sur la commune du Monastier qui est retenue. Cette propriété appartient à Théophrède Bonhomme, médecin au Puy. Elle est choisie car elle est bien exposée, elle est aussi située à 830 m d'altitude ce qui correspond à l'altitude moyenne du département. La propriété fait 60 ha dont 20 ha en prairie.

Le 16 avril 1896, le Conseil général et le docteur Bonhomme signent un accord pour créer une école qui sera à la fois un établissement scolaire et





une exploitation agricole. L'école est placée sous la tutelle du ministère de l'agriculture, elle perçoit donc des subventions publiques bien qu'elle soit une structure privée non confessionnelle. Au départ, l'école est centrée sur la production de lait et sa transformation en beurre et fromages. On envisage de traiter 400 litres de lait par jour. Plusieurs bâtiments doivent être construits dont un corps de ferme pouvant recevoir 30 vaches. Le bâtiment principal (photo) comprend des caves voûtées pour la conservation des fromages, des locaux pour leur fabrication, des salles de cours, un réfectoire, des dortoirs et des appartements pour le personnel. En 1902, les travaux sont achevés. Entre-temps, le ministère de l'agriculture a validé en novembre 1900 la création de la ferme-école. D'après l'accord signé en 1896, le docteur Bonhomme doit fournir le logement et la nourriture et en retour, il perçoit les bénéfices de l'exploitation.

LES VICISSITUDES DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

L'école ouvre ses portes le 23 septembre 1903. Elle est alors porteuse de nombreux espoirs comme en témoigne l'article du quotidien La Haute-Loire qui lui est consacré : « Cette œuvre est appelée dans l'esprit de tous à rendre de grands services aux populations rurales, à améliorer leurs conditions d'existence et à combattre la dépopulation de nos campagnes ». Une brochure qui présente l'école en 1904 rappelle que « l'école a pour mission d'enseigner aux jeunes filles toutes les connaissances théoriques et pratiques qui doivent les rendre aptes à remplir tous les devoirs d'une ménagère accomplie dans une exploitation agricole ». A son ouverture, l'établissement a donc élargi ses objectifs de formation d'où son intitulé : « Ecole ménagère agricole et de laiterie ». Le docteur Bonhomme souhaite former les directrices des futures écoles ménagères qui s'ouvrent en France. Les perspectives de production laitières sont revues à la baisse avec 100 litres de lait à traiter chaque jour.

Le personnel de l'établissement comprend une directrice, Mlle Jeanne Foulhy ancienne institutrice, qui reste en place durant les 13 années d'existence de l'école. On a aussi une maîtresse fromagère, une maîtresse cuisinière, un chef de pratique agricole et horticole. Ces 4 personnes résident sur place. Viennent de l'extérieur, un professeur d'agriculture, un apiculteur tandis que le docteur Bonhomme assure les cours d'hygiène et de sciences. Tout le personnel, sauf le fondateur, est payé par l'Etat. L'admission des élèves se fait sur présentation du certificat d'études ou après le passage d'un examen d'entrée comprenant de l'écriture, de l'arithmétique et de la géographie. La durée de la formation est de un ou deux ans avec des frais de scolarité qui varient en fonction du statut



PETIT COURS PRATIQUE DE ZOOTECHNIE. — Un professeur d'agriculture vient chaque semaine compléter l'enseignement des maîtresses de l'école. Il fait ici un cours de zootechnie sur l'animal même, dans le jardin. (Cl. Fir à la Campagne.)

de l'élève : 400 francs par an pour une pensionnaire, 200 francs par an pour la demi-pension et 50 francs par an pour une externe (à titre de comparaison, un moissonneur gagne à cette époque 5 francs par jour de travail). L'Etat entretient 4 élèves boursières tout comme le Conseil général mais, les effectifs peinent à décoller : une dizaine d'élèves en 1903, seulement 7 en 1906. Le maximum est atteint en 1911 avec 20 élèves : quelques-unes viennent de Haute-Loire.

La gestion et le développement de l'école s'avèrent difficiles. Le 5 novembre 1905, le docteur Bonhomme adresse un courrier au préfet à qui il doit rendre des comptes vu les aides accordées. Il se plaint des difficultés pour trouver des enseignants qualifiés. Il déplore aussi les défections d'élèves en cours de scolarité. En 1912, dans un courrier adressé au Conseil général, il exprime ses craintes sur la fermeture prochaine de l'école faute d'élèves : « la population agricole que visait le Conseil général ne venant pas à nous ». Il demande un relèvement des bourses attribuées aux élèves mais essuie un refus. Dès lors, l'agonie de l'école commence et la 1ère Guerre mondiale viendra y mettre un terme. En septembre 1915, l'examen d'admission à l'école est annulé faute de candidates. En février 1916, le professeur d'agriculture est mobilisé entraînant la suspension d'une partie des cours. Finalement, le 15 juin 1916, le docteur Bonhomme adresse un nouveau courrier au préfet demandant la fermeture de l'école. Le 1er juillet, un arrêté du ministère de l'agriculture entérine la suppression de l'école ménagère (il ne restait plus que 3 élèves !)



Une école oubliée... (suite)

EPILOGUE

La 1^{ère} Guerre mondiale fut également fatale à la ferme-école de Nolhac qui disparaît, elle aussi, en 1916 pour les mêmes raisons. Ces 2 fermetures marquent, en Haute-Loire, la fin d'un enseignement agricole porté par des notables agronomes, enseignement novateur certes mais coupé des réalités du territoire et surtout des populations locales. Sur les 13 ans d'existence de l'école ménagère, aucune jeune paysanne du Monastier ou des environs n'a fréquenté l'établissement. Pour autant, l'enseignement agricole en Haute-Loire n'est pas moribond à cette époque. Depuis 1904, les Frères des Ecoles Chrétiennes ont ouvert à Vals-près-le-Puy, un institut agricole pour garçons qui rencontre

un grand succès à la veille de la guerre avec 130 internes (pendant le conflit, il est réquisitionné par l'armée et transformé en hôpital militaire). L'aspect pédagogique n'est plus envisagé de la même façon : les travaux pratiques sont réalisés par les religieux eux-mêmes ou par des employés ; les élèves reçoivent surtout un enseignement théorique avec des exercices pratiques diversifiés (essais agronomiques, réparation de matériel agricole...). Les bâtiments de Meymac connaîtront par la suite une nouvelle affectation avec l'ouverture dans les années 1920 d'un préventorium pour tuberculeux. Après sa fermeture, c'est le CAT qui lui a succédé à partir de 1963.

Richard Crespy



L'ENSEMBLE DES BATIMENTS. — L'École du Monastier (Haute-Loire) est située à mi-côte entre la Loire et le Mézenc. La nature des herbages y est excellente, ils nourrissent une race de Vaches robustes, la race du Mézenc.



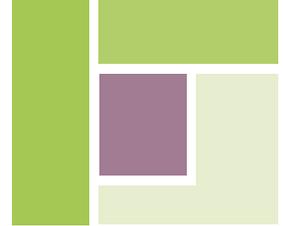
LE DORTOIR DES ÉLÈVES. — Le plafond élevé, les murs recouverts d'un enduit lavable, les lits de fer munis de couverture de coton blanc, les lavabos distribués à volonté l'eau chaude et l'eau froide, tout montre le souci de l'hygiène.



L'ÉCRÉMAGE DU LAIT. — Tous les produits de domaine sont fabriqués par les élèves d'après les plus récentes méthodes. L'une verse le lait dans l'écremuse, tandis que l'autre tourne la manivelle.



AUTRE TYPE D'ÉCRÉMEUSE. — Les élèves sont exercées indistinctement au maniement des modèles différents qu'elles peuvent être appelées plus tard à utiliser.



Reconnaitre L'AMBROISIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé

Fleurs mâles
sur de longs épis

Tige
velue et rougeâtre

Feuille
profondément
découpée

de 15 cm à 1 m de hauteur

elle s'étale en forme de buisson

L'AMBROISIE

Signes particuliers

- feuille du même vert sur les deux faces
- pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

Une plante DANGEREUSE pour la santé

Son aspect aux différents stades

Risques de confusion

Armoise commune

- face inférieure de la feuille, couleur gris argenté
- odeur marquée quand on la froisse

Armoise annuelle

- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse

Vous l'avez reconnue : détruisez-là !
plus d'infos sur www.ambroisie.info

©Fried - ANSES

Vous aimez les oiseaux, mais ATTENTION : les oiseaux sèment !

ILS PEUVENT SEMER L'AMBROISIE

Les mélanges de graines pour oiseaux peuvent contenir des graines d'ambroisie, particulièrement les mélanges incluant des graines de tournesol.

Les oiseaux, en recherchant leurs graines préférées, dispersent les graines d'ambroisie, plus légères, autour des mangeoires.

AMBROISIE = ALLERGIE

Ambroisie, au moment de la floraison (d'août à septembre) émet de très grandes quantités de pollen. Ce pollen, fortement allergénique, provoque rhumes, toux, conjonctivite, urticaire et même asthme chez les personnes sensibles.

VOUS DEVEZ SURVEILLER ET DÉTRUIRE L'AMBROISIE !

La lutte contre l'ambroisie est une affaire de sécurité publique : elle a été rendue obligatoire par des arrêtés préfectoraux dans plusieurs départements (voir sur internet à l'adresse : www.ambroisie.info/pages/regle2.htm). Vous trouverez au verso des informations pour apprendre à la reconnaître.

Si vous découvrez la présence d'ambroisie, vous devez la détruire impérativement.

Les graines d'ambroisie (à droite sur la photo ci-contre) sont d'une taille très inférieure à celle des graines de tournesol : un simple tamisage peut les éliminer.

Avant de donner des graines aux oiseaux, tamisez-les !*

* La production de semences, très réglementée, impose un nettoyage rigoureux et l'élimination des graines des espèces autres que celles destinées au semis. Une telle réglementation n'existe pas pour les graines pour oiseaux. C'est pourquoi il est recommandé de tamiser ces graines avant de les distribuer : un passage au tamis à maille de 3 mm permet d'éliminer efficacement les graines d'ambroisie.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

PAR SON ASPECT GÉNÉRAL :

- belle plante en forme de buisson qui peut atteindre 1 mètre de hauteur,
- feuillage vert franc très découpé,
- tige velue et veinée de rouge chez la plante adulte, très ramifiée dès la base.

PAR SES FEUILLES :

- très découpées et du même vert sur les deux faces,
- pas d'odeur forte quand on la froite entre les mains.

Confusions possibles :

Armoise commune : face inférieure de la feuille couleur gris argenté et odeur marquée quand on la froisse ;

Armoise annuelle : feuille très finement découpée et odeur forte quand on la froisse.

PAR SES FLEURS :

- fleurs nombreuses, verdâtres, en forme de coupelles renversées disposées sur de longs épis à l'extrémité des tiges.

L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Vous l'avez reconnue : DÉTRUISEZ-LA !

Pour en savoir plus : www.ambroisie.info



**Le Ré Bémol
Caf'Conc'**

Bar à Vins • Restaurant
Spécialités de tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16



Alimentation Générale,
Quincaillerie,
Articles de pêche,
Souvenirs, Clés minute...

Dépôt de pain
Produits
Régionaux

Ouvert 7/7J de 7h à 12h30-15h à 19h30
Pendant la durée du festival ouverture jusqu'à 22h

Sur le chemin de Stevenson GR70

28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

04 71 08 32 87
06 74 25 79 78




Le petit
Bonheur

INSTITUT de Beauté et Bien-Être
BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE

65 rue St-Pierre, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille TEL. 04 71 03 87 00

ETS F.VINCENT & FILS



Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44	ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88	ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
---	--	---

Bar • Hôtel** • Restaurant

Le Provence

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille • Tél. 04 71 03 82 37
leprovence.lemonastier@wanadoo.fr • www.le-provence.com

ESAT
Meymac

Etude rapide et personnalisée
pour chacun de vos travaux

*N'hésitez pas - Consultez nous !
Pour plus d'efficacité, unissons nos compétences...*

- ENSACHAGE • CONDITIONNEMENT • PALETTE BOIS
- BOIS DE CHAUFFAGE • PLAQUETTES
- BOULANGERIE • BLANCHISSERIE • ACTIVITÉ MÉNAGE

43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 88 91

SARL EGM SOLVIGNON
ELECTRICITE GENERALE DU MONASTIER

Installations et Chauffages électriques
Electro-Ménager

Bureau : 81 rue Saint-Pierre 43150 LE MONASTIER
Tél. 04 71 03 92 60 - Fax : 04 71 03 92 24

Cuisez vos idées

Personnalisation sur-mesure
Travaux de A à Z
de la conception à la réalisation

Conception
Simulation
Réalisation



ESPACE CARRELAGE

137 Avenue Charles Dupuy
43700 Brives-Charensac
04 71 09 58 62
www.espacecarrelage.fr

MEZENC
Funéraires

Articles funéraires
Organisation complète d'obsèques
Transport de corps - Toutes communes

Avenue du Puy - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 08 32 86 - Fax : 04 71 02 13 74

Magazine municipal du Monastier/Gazeille
Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01
Conception - Edition - Régie publicitaire : **EXCEPTO**
1 rue Francisque Enjolras - 43750 Vals-près-le Puy - Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr
Impression : Phil'Print - Yssingaux

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



Z.A. La Guide 1
43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76
Fax 04 71 65 52 44
e-mail : pao@philprint.fr